COMMUNE DE LA PRAZ

Election complémentaire à la Municipalité du 29 novembre 2026

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste n° 1, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAMME

Madame Mélanie Lachaise, née le 24.07.1975, originaire de Buchholterberg (BE), domiciliée à la Route de Juriens 21, 1148 La Praz, **élue tacitement Conseillère Municipale** pour la fin de la législature 2026-2031.

En application de l'arrêté de convocation du 9.09.2026 de la Préfecture du District du Jura Nord vaudois, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 29 novembre 2026.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :

CONSEIL GENERAL * LA PRAZ * CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La secrétaire :

La Praz, le 19.10.2026